

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016



LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018



23 membres de l'association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.
L'ensemble des membres du bureau sont présents. Soit 55% des adhérents à l'A.S.L.C.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les adhérents peuvent profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants et adolescents au badminton. Ils sont les bienvenus sur ces périodes pour découvrir votre activité ... et vous épater ! Cette saison 2017/2018 a permis à plusieurs jeunes d'y prendre goût !

L'A.S.L.C. est un club loisir qui accepte tous les niveaux du débutant au confirmé. L'esprit y est CONVIVIAL !

Cette année ce sont les 25 ans du club.

LE BILAN DE LA SAISON 2017/2018

>> BILAN DES INSCRIPTIONS

TOTAL d'adhérents : 42 (49 adhérents en 2016/2017)

>> LES ÉVÈNEMENTS

Tous les événements de la saison 2017/2018 sont illustrés sur le site internet de l'A.S.L.C. : aslcbadminton.com

★ Intervention de l'entraîneur :

Nous avons eu, pour la deuxième saison consécutive, l'intervention de Maxime ROTIER pour dynamiser nos jeux. L'ASLC a proposé de progresser avec l'aide des conseils d'un entraîneur.

Maxime nous a rejoint sur trois séances :

- Le jeudi 7 décembre 2017
- Le jeudi 25 janvier 2018
- Le samedi 5 mai 2018.

Ces interventions sont déclarées par le biais du C.E.A. (Chèque Emploi Associatif). Il en a coûté 60 euros par intervention (Coût identique à 2016/2017).

- est-ce reconduit pour la saison 2018/2019? avec le même coach ?

L'opération sera reconduite. Le bureau s'organisera pour recruter un nouvel entraîneur.

★ La galette des rois :

Le jeudi 11 et le samedi 13 janvier 2018, un moment convivial a été organisé autour de galettes de roi de la boulangerie Bourneuf de Châteauneuf-sur-Sarthe.

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

★ Le mardi gras déguisé :

Le jeudi 15 et le samedi 17 février 2018, les adhérents sont venus déguisés.

Le grand vainqueur du concours amical de déguisement est Mario Bros, alias Emrah ! Suite au vote des adhérents, l'ASLC Badminton lui a offert un bon d'achat de 10 € chez Intersport.

La soirée s'est conclue en dégustant des crêpes gentiment préparées par les adhérents et réchauffées par Dom'.

★ Le tournoi annuel :

Le tournoi annuel a bien eu lieu cette saison 2017/2018 : un grand remerciement aux participants !

Une quarantaine de personnes de l'association et sympathisants étaient réunis pour vivre ce tournoi amical 2018 de l'ASLC Badminton.

L'esprit était convivial et participatif : chacun a donné un peu de son temps pour organiser cet évènement.

Les vainqueurs du tournoi sont :

Évelyne et Manu, qui ont reçu un bon d'achat de 15 euros chez Intersport.

En deuxième position, Nathalie et Jean-Phi, qui ont gagné un bon d'achat de 10 euros, toujours chez Intersport.

Chacun est reparti avec un lot. Un remerciement à nos partenaires : Masters (Fournisseur de matériel de badminton à Angers) et Mathez (Fabriquant de truffes en chocolat à Châteauneuf-sur-Sarthe).

★ Le championnat loisir :

Championnat Loisir : La compétition loisir avec les clubs environnants est pilotée par Mickaël du club de Bauné.

Ce championnat loisir est reconduit pour la saison 2018/2019 (Frais de 10 euros payés par l'association).

Nicolas Bécot est le référent de l'A.S.L.C. pour ces rencontres loisirs.

Les volontaires pour y participer : Nicolas B. / Olivier G. / Élodie V. / François H. / Emrah / Dominique M. / Évelyne H. / Nathalie G. / Manuel T. / Carine G. / Sandrine M. / Jean-Philippe P.

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

LE BILAN FINANCIER 2017/2018

L'O.M.S. nous a alloué une subvention de 281,50 euros pour la saison 2017/2018.

BILAN DE L'EXERCICE 2017/2018 : +349,50 euros.

Solde au 31.08.2018 : 1870,73 euros.

Voir la feuille jointe.

Une demande de subvention pour les t-shirts et l'entraîneur a été déposée au Crédit Agricole le 28 octobre 2017 => 0€ car ce sont pour le C.A. des lignes de fonctionnement.
Une nouvelle demande sera à rédiger pour le projet des 25 ans du clubs.

LES INVESTISSEMENTS

Le stock de volant est remis à jour.

L'A.S.L.C. a participé au financement des t-shirts floqués à hauteur de 208,47 euros, soit 32% des frais engagés.

LES NOUVEAUTÉS

>> LE SITE INTERNET

Le site internet a été créé en décembre 2017 par Pierre LEVALLOIS : aslcbadminton.com. Il le tient à jour au fil des événements. C'est un atout pour le club, car la vie de l'A.S.L.C. y est sauvegardée : présentation des événements en une, présentation de l'association, la composition du bureau, les horaires de jeu, les PV d'assemblée générale, les articles de presse, des liens utiles...

La vie de l'A.S.L.C. est présentée en toute transparence.

Une cotisation de 72 euros pour deux ans sera dépensée pour la saison 2018/2019 pour supprimer les publicités et offrir d'autres possibilités de mise en page du site internet.

>> LA SECTION JEUNES

Un questionnaire en ligne a permis de décider du cadre pour la section jeunes.

L'O.M.S. nous suit dans ce projet, une section jeunes est donc ouverte pour la saison 2018/2019 !

Elle concernera les enfants et adolescents à partir de 10 ans. Ils seront encadrés par Pierre LEBRUN (Éducateur Sportif Diplômé d'État) tous les mercredis de 16h à 17h30, dans la nouvelle salle de sport de Châteauneuf-sur-Sarthe (« salle bleue »). La cotisation sera de 25 euros par an.

Un modèle de fiche d'inscription et d'autorisation parentale seront téléchargeables sur une nouvelle page dédiée sur le site internet.

La date de commencement de la saison pour la section jeune est repoussée : Pierre LEBRUN est en arrêt maladie et les travaux de la salle de sport sont en cours de finition.

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

>> LA NOUVELLE SALLE DE SPORTS «salle bleue»

Nous avons les mêmes créneaux pour la salle des sports. Cet hiver nous serons au chaud.

Il est envisagé une migration vers la salle bleue : le revêtement du sol étant plus souple et l'éclairage meilleur que dans la salle actuelle.

Créneau lundi soir possible ? Intéressé ? Qui ouvre ?

L'idée est envisageable. Dominique MARTIN se propose éventuellement d'ouvrir la salle.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR CETTE SAISON 2018/2019

Tous les joueurs sont les bienvenus tout au long de l'année.

Un bulletin d'inscription individuel (couleur jaune) est à compléter et à transmettre avec le règlement de la cotisation annuelle à l'un des membres du bureau.

La visite médicale est valable 3 ans. Nous vous en demandons une copie.

La cotisation annuelle 2018/2019 est de 20 euros.

Nous acceptons les bons licences Super U jusqu'au 30 septembre 2018. Passé cette date, les bons de licences Super U seront refusés.

ÉLECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

Comme tous les ans, l'A.G. est l'occasion de renouveler le bureau. Tous les volontaires sont les bienvenus pour s'investir d'une manière ou d'une autre dans la gestion de l'association.

Président :	Samuel MAUGIN
Vice-Président :	Dominique MARTIN
Secrétaire :	Pierre LEVALLOIS
Vice-secrétaire :	Élodie VANDOMME
Trésorier :	Olivier GALLET
Vice-Trésorier :	Manuel TOUZÉ

Référante du club pour le samedi matin : Nathalie GUILLET

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

LES PROJETS POUR LA SAISON 2018/2019

- Une soirée de cohésion entre les nouveaux et les anciens adhérents de l'A.S.L.C. le vendredi 7 décembre 2018 : «La soirée du Bad!»

Quel format ? Vos idées ?

Un bowling le vendredi soir.

- TOURNOI ANNUEL sera l'occasion de fêter les 25 ans de l'association. Il aura lieu le samedi 18 mai 2019.
 - ➔ Les anciens adhérents seront conviés à cet événement.
 - ➔ Des crayons «A.S.L.C. - 25 ans» seront offerts aux participants.
 - ➔ Un repas du soir au restaurant sera organisé : l'association paie l'apéritif et paie le repas aux deux vainqueurs du tournoi (un homme & une femme)

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2018/2019

jeudi 13 septembre 2018 à 20h.	Assemblée Générale Ordinaire
vendredi 7 décembre 2018	Soirée de cohésion nouvelle saison
???	Intervention d'un entraîneur
jeudi 10 & samedi 12 janvier 2019	Galettes Bourneuf
jeudi 7 & samedi 9 mars 2019	Mardi gras déguisé + crêpes des adhérents
samedi 18 mai 2019	TOURNOI ANNUEL «25 ans!»
jeudi 4 & samedi 6 juillet 2019	Apéros de fin d'année
Du 07/07/2019 au 28/08/2019	FERMETURE : vacances
le jeudi 29 août 2019	Début de la saison 2019/2020

JEUX DE CLÉ des SALLES

Samuel MAUGIN, Manuel TOUZÉ et Nathalie GUILLET ont un double de la salle de sport. Un jeu de clé de la nouvelle salle sera transmis.

PROCÈS VERBAL DE LA 25^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

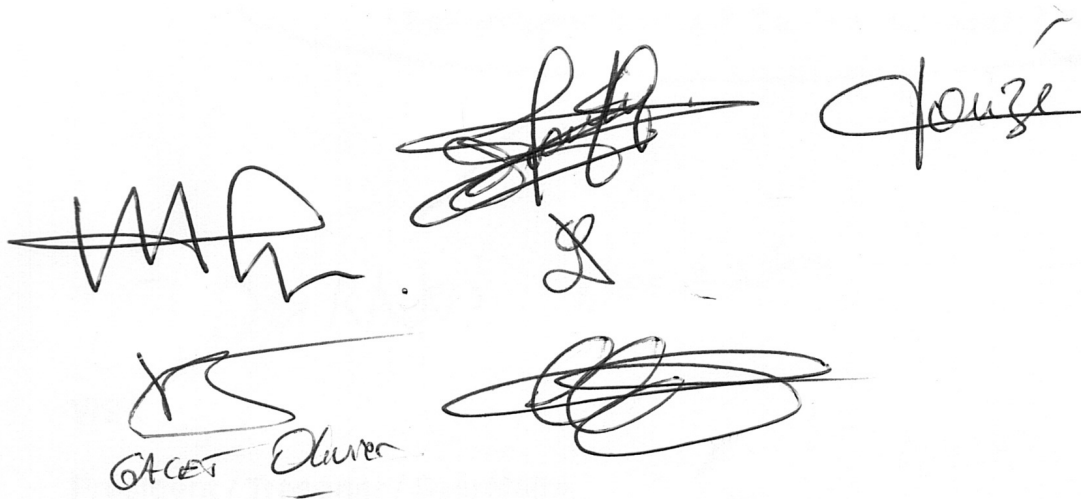
Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

VISA DES MEMBRES DU BUREAU

Président / Trésorier / Secrétaire

Vice-Président / Vice-Trésorier / Vice-Secrétaire



The image shows five handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized 'M'. The second signature is a complex scribble. The third signature is the name 'Jouze' written in a cursive hand. The fourth signature is a large, circular scribble. The fifth signature is the name 'GACER Olivier' written in a cursive hand.